

# La première mosquée construite au coeur de Paris entre 1922 et 1926 : tragique erreur, par Beate

écrit par Beate | 8 juillet 2013



La conquête de la France a commencé le jour où de grands naïfs ou ignorants ont laissé les musulmans construire la première mosquée au cœur de Paris.

*« En 1917 Si Kaddour fonde à la Mahakma d'Alger (tribunal civil ou cadî) la Société des Habous et Lieux Saints de l'Islam sous forme d'une Association Cultuelle musulmane destinée à faciliter le pèlerinage des pèlerins de l'Afrique du Nord française en faisant l'acquisition de deux hôtelleries : à Médine et à la Mecque.*

*En 1920 la Société des Habous et Lieux Saints de l'Islam est déclarée à la Préfecture d'Alger comme Association de la Loi de 1901 ayant pour objet la construction à Paris d'un Institut et d'une Mosquée qui symboliseraient sur le sol français l'amitié éternelle de la France et de l'Islam mais aussi le sacrifice des milliers de soldats musulmans tombés durant la première guerre mondiale, notamment à Verdun (1916).*

*Patronnée par le Président de la République et les quatre Maréchaux de France (Lyautey, Pétain, Foch, Franchet d'Espéray) l'initiative est renforcée par le vote du Parlement en 1920 d'un budget destiné à la construction de la Mosquée (Rapport E. Herriot).*

*Des aides diverses, des populations musulmanes d'Afrique du Nord, d'Orient, et de la ville de Paris (qui fait don du terrain), permirent le début des travaux en 1922 et l'ouverture de l'Institut Musulman de la Mosquée de Paris le 15 Juillet 1926 devant le Tout-Paris.*

*Devenue un centre très actif de la vie parisienne, la Mosquée de Paris, ses annexes (restaurant, hammam) vont vite connaître une vie culturelle intense (peintures, romans, films). Si Kaddour Ben Ghabrit qui préside les destinées de l'Institution brille à merveille par sa personnalité dans les salons parisiens. Il écrit des pièces (3) et des livres (Abou Nouas ou l'Art de se tirer d'affaire). II permet aussi aux étudiants musulmans de Paris de célébrer régulièrement les fêtes et manifestations religieuses à la Mosquée de Paris. »*

[http://www.mosquee-de-paris.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=75&Itemid=61](http://www.mosquee-de-paris.org/index.php?option=com_content&view=article&id=75&Itemid=61)

Voilà bien une superbe exemple de la Taqiyya. L'omission par parole ou par action, la dissimulation ou falsification sont des prescriptions coraniques. Quand il s'agit de développer l'islam, tous les coups sont permis. La taqiyya – dissimulation – est un devoir pour les croyants en situation d'infériorité, de minorité comme en Occident; par contre, dès que le rapport de force s'inverse, alors les musulmans peuvent envisager l'agression.

À lire : La Taqiyya et les règles de la guerre islamique par Raymond Ibrahim

<http://www.meforum.org/2577/taqiyya-regles-guerre-islamique>

Selon l'Islam, Allah possède la terre entière et le devoir de

tous les musulmans est la lui rendre par tous les moyens (mensonge, falsification, terreur, violence). La guerre de reconquête est a été activée en 1979 par l'ayatollah Khomeini. Depuis les champs de bataille ont été dispersés à travers le monde. Les batailles sont diverses :

- l'infiltration des sociétés occidentales, islamisation de la pensée et de la culture des non-musulmans,
- l'attaque armée dans de nombreux pays d'Afrique, d'Indonésie, mais aussi en Russie, dans les Balkans, l'Europe de l'Ouest avec son lot d'attentats.

À lire : Le petit livre vert de l'ayatollah Khomeini.

*« Le gouvernement islamique ne peut être ni totalitaire ni despotique, mais constitutionnel et démocratique. Dans cette démocratie, pourtant, les lois ne dépendent pas de la volonté du peuple, mais uniquement du Coran et de la Sunna[4] du Prophète. La Constitution, le Code Civil et le Code Judiciaire ne peuvent s'inspirer que des lois islamiques contenues dans le Coran et transcrites par le Prophète, et elles seules doivent être appliquées scrupuleusement. Le gouvernement islamique est le gouvernement de droit divin, et ses lois ne peuvent être ni changées, ni modifiées, ni contestées. »*

C'est là que réside la différence radicale entre un gouvernement islamique et les différents gouvernements monarchiques ou républicains où ce sont les élus, les représentants du peuple ou de l'État qui proposent et votent les lois, alors qu'en Islam la seule Autorité compétente est le Tout-Puissant et sa volonté divine. Le pouvoir législatif est exclusivement détenu par le Saint Prophète de l'Islam et personne hormis Lui ne peut promouvoir une loi; toute loi qui n'émane pas de Lui est à rejeter. Dans un gouvernement islamique qui se respecte, le pouvoir législatif (Parlement), qui est une des trois composantes de tout système constitutionnel avec l'exécutif et la jurisprudence, est remplacé par un « Conseil religieux de planification » qui transmet à chaque ministère les lois islamiques le concernant,

lui indique son programme conformément à la religion et établit à la base de l'ensemble de ces programmes la politique générale de tout le pays.

Le gouvernement islamique est soumis à la loi de l'Islam qui n'émane ni du peuple ni de ses représentants, mais directement de Dieu et de sa volonté divine. La loi coranique, qui n'est autre que la loi divine, constitue l'entité de tout gouvernement islamique et règne inmanquablement sur tous les individus qui en font partie. Le Prophète, les califes et les gens du peuple, doivent obéissance absolue à ces lois éternelles du Tout-Puissant transmises aux mortels à travers le Coran et le Prophète, et qui resteront immuables jusqu'à la fin des temps.

En Islam, gouverner signifie uniquement mettre à effet les lois coraniques, autrement dit les lois divines. Ces lois doivent être obéies et exécutées par tous, sans exception, et sans contestation. La loi divine s'applique au chef et au subordonné, à l'employeur et à l'employé. On obéit au Prophète parce que Dieu l'a voulu ainsi. Et on doit obéir aux dirigeants du gouvernement islamique aussi parce que Dieu l'a ainsi voulu. Dans le domaine de la volonté divine tout individu, même s'il s'agit du Prophète, n'a aucun droit d'ingérence. Il n'a d'autre droit, d'autre devoir que l'obéissance.

L'Islam a des préceptes pour tout ce qui concerne l'homme et la société. Ceux-ci procèdent du Tout-Puissant et sont transmis aux hommes par son Prophète et Messenger. On est surpris de la majesté de ces commandements qui recouvrent tous les aspects de la vie, de la conception jusqu'à la mise au tombeau!... Il n'y a aucun sujet sur lequel l'Islam n'ait porté son jugement.

Tous les gouvernements du monde reposent sur la force des baïonnettes. Nous ne connaissons aucune monarchie ou république dans le monde d'aujourd'hui qui soit fondée sur

l'équité et la raison; elles ne se maintiennent que par l'oppression.

Les dirigeants de notre pays ont tellement été influencés par l'Occident, qu'ils ont réglé l'heure officielle de leur pays d'après celle de l'Europe (Greenwich). C'est un cauchemar!

La guerre sainte signifie la conquête des territoires non musulmans. Il se peut qu'elle soit déclarée après la formation d'un gouvernement islamique digne de ce nom, sous la direction de l'Imam ou sur son ordre. Il sera alors du devoir de tout homme majeur et valide de se porter volontaire dans cette guerre de conquête dont le but final est de faire régner la loi coranique d'un bout à l'autre de la Terre. Mais que le monde entier sache bien que la suprématie universelle de l'Islam diffère considérablement de l'hégémonie des autres conquérants. Il faut donc que le gouvernement islamique soit d'abord créé sous l'autorité de l'Imam afin qu'il puisse entreprendre cette conquête qui se distinguera des autres guerres de conquête injustes et tyranniques faisant abstraction des principes moraux et civilisateurs de l'Islam.

Qui libéra notre pays et notre peuple de la honte du zoroastrisme, si ce ne fut l'armée victorieuse de l'Islam!

Que comprenez-vous de l'accord entre la vie sociale et les principes religieux? Et d'abord en quoi consiste cette vie sociale? Est-ce que ce sont ces foyers d'immoralité qui s'appellent théâtres, cinémas, danse, musique? Est-ce la présence indifférente dans les rues de jeunes gens avides et de femmes aux bras, aux poitrines et aux cuisses nues? Est-ce le port ridicule du chapeau européen ou l'imitation de leurs habitudes de boire du vin? Nous sommes convaincus qu'on vous a fait perdre votre capacité de distinction entre le Bien et le Mal, en échange de quelques appareils de radio, et de ridicules chapeaux occidentaux. On a attiré votre attention sur les femmes dénudées qu'on rencontre dans les avenues et les piscines. Que ces pratiques honteuses prennent fin pour

que pointe l'aube d'une vie nouvelle!

L'Europe (l'Occident) n'est qu'un ensemble de dictatures pleines d'injustices; l'humanité

entière doit frapper d'une poigne de fer ces auteurs de troubles si elle veut retrouver sa tranquillité. Si la civilisation islamique avait dirigé l'Occident, on ne serait plus contraint d'assister à ces agissements sauvages indignes même des animaux féroces. » <http://www.fnb.to/FNB/Article/Khomeyni/Khomeyni.htm>

La date de déclaration officielle de guerre mondiale est le 11 septembre 2001 à New York.

À regarder : Fitna, un film de Geert Wilders

<http://www.youtube.com/watch?v=kIKCgRlwQUA>

Mais les occidentaux sont apathiques, aveugles, prétentieux qui croient que la Liberté est définitivement acquise, stupides qui pensent que le confort et le bonheur sont liés au mot Liberté. « Mettez le bonheur dans la liberté, la liberté dans la vaillance. » La Guerre du Péloponnèse de Thucydide <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/thucydide/table.htm>

La Liberté demande du courage.

**Beate**